

Hommage à Jean Zay le 24 juin 2018 au Grand Cimetière d'Orléans

Début de la cérémonie à 11h30

Nous remercions les élus et représentants d'institution pour leur présence:

Monsieur Olivier Frézot représente François Bonneau président du Conseil Régional.

Monsieur Marc Gaudet, Président du Conseil départemental
Madame Nathalie Kerrien, Maire-adjoint (à la culture) représente le Maire d'Orléans Olivier Carré.

Madame Colette Martin-Chabbert représente David Thiberge Maire de St Jean de Braye.

Monsieur Colson, directeur de l'ONAC-VG du Loiret

Madame Véronique Bury, vice-présidente de L'USEP.

Se sont excusés : Monsieur Christian Dumas, maire d'Ingré et le premier adjoint, Arnaud Jean, également président de l'USEP.

Monsieur Nicolas Bonneau, Maire de La Chapelle St Mesmin.

Monsieur le Sénateur Jean-Pierre Sueur dont un texte d'hommage à Jean Zay sera lu par Hélène Mouchard-Zay

Présentation du déroulement:

Les mots du Président du Cercle Jean Zay

L'intervention de Jules Mellot et Riad Oukili, lycéens de classe de première au lycée Jean Zay.

Texte de JP Sueur lu par Hélène Mouchard-Zay.

Prise de parole de Marc Gaudet, Président du Conseil Départemental du Loiret

Dépôt des gerbes.

Minute de silence.

Clôture à 12h30

Intervention du Président du Cercle Jean Zay

Comme chaque dimanche de juin, proche du 20 nous rendons ici, au grand Cimetière d'Orléans hommage à Jean Zay. S'il repose au Panthéon, il aura bientôt un espace qui lui sera dédié dans Orléans.

Car le 20 juin 1944 il fut assassiné par des miliciens du régime de Vichy. C'était il y a 74 ans. Son assassin, Charles Develle fut arrêté il y a 70 ans en 1948.

Nous avons perdu quelques amis de Jean Zay cette année encore: Jean-Luc Mirloup membre du cercle, syndicaliste, enseignant et militant laïque, et récemment Gérard Boulanger, biographe de Jean Zay, avocat des parties civiles contre Maurice Papon.

J'insisterai aujourd'hui sur l'action de Jean ZAY dans le domaine le domaine de la culture. C'est le volet le moins connu de son œuvre.

Pascal Ory dans "**La Belle Illusion**" explique que Jean Zay développe une vision large, non élitiste, de la Culture. C'est là une conception d'une "**vie culturelle**", permettant l'accès, l'ouverture au plus grand nombre dans l'esprit **de "L'éducation populaire"** qui nous est chère...Jean Zay agit en lien avec Léo Lagrange, secrétaire d'Etat aux Loisirs car comme l'écrit Olivier Loubes "**Une politique de progrès social doit populariser la culture**". Il doit y avoir une action de l'Etat pour la démocratisation culturelle. Celle ci est favorisée par la réduction du temps de travail et les congés payés accordés en juin 1936.

Ces années 30 sont le moment d'un grand foisonnement culturel:

Le jeune ministre est un homme cultivé, ouvert, amateur de littérature, de théâtre, de cinéma. Il est très tôt intéressé par la question des droits d'auteurs, le statut social et juridique des "créateurs", auteurs, des "travailleurs intellectuels". En 1933, un congrès se tient à Orléans sur les thèmes évoqués et cela inspire à

Jean Zay le projet de loi N° 1164 du 13 août 1936 sur "Droits d'auteurs et contrats d'édition", qui n'aboutit qu'en 1954!

Car Jean Zay sait s'entourer de personnalités éminentes (**G. Huisman, Jean Cassou, Jean Perrin etc...**) Mais il a contre lui nombre de sénateurs (y compris radicaux) la quasi-totalité de la droite et de l'extrême droite, la presse, la plupart des éditeurs et quelques écrivains. Alors que dans les "Etats totalitaires" l'art, la culture font l'objet de promotion, d'organisation, de moyens de masse, la France a du retard dans ce domaine. En période de crise, de rigueur budgétaire, il faut de l'audace, du courage pour poursuivre le combat pour la culture. Et Jean Zay n'en manque pas, face à ses adversaires politiques et au ministère des finances.

Dans ces années, nombre d'associations organisent les "loisirs populaires". Beaucoup sont proches du Parti Communiste. C'est le cas de la "Maison de la culture" créée par l'AEAR (association des écrivains et artistes révolutionnaires) fondée en 1932 par H. Barbusse et P. Vaillant-Couturier. Il s'agit de donner contenu et pratiques culturelles pour les milieux populaires, les amener vers les œuvres classiques, mais aussi développer la "culture populaire" à partir des traditions existantes.

De nombreux artistes, plasticiens, peintres...sont engagés, proches du Front Populaire avec des conceptions esthétiques ou formes d'intervention différentes. Par exemple les peintres Signac, Lurçat, F. Leger... aux côtés des surréalistes, du PC...

De nombreux musiciens sont actifs dans la "Maison de la Culture". Des anciens comme Albert Roussel ou des plus jeunes comme A. Jolivet, D Milhaud, M Landowski...L'AEAR a lancé la "Fédération Musicale Populaire" qui s'appuie sur les syndicats, la Ligue de l'enseignement, les communes, les Chorales, les Harmonies pour développer les loisirs populaires.

Le théâtre est un atout pour la démocratie sociale pensait déjà en son temps Jean-Jacques Rousseau. Faut-il opposer "Théâtre de boulevard" et répertoire "classique". Qui est bourgeois? élitiste? S'opposent également ou se concurrencent le théâtre de critique sociale (sous forme d'*agit'prop*) et le drame historique. La promotion

d'œuvres contemporaines comme le pensent les metteurs en scène du "Cartel" des quatre (Baty/Duffy/Jouvet/Pitoëff) est aussi essentielle. Ces derniers souhaitent l'aide de l'Etat-mécène, la possibilité de baisser les prix des places, de faire des représentations dans des lieux et espaces remarquables (plein air, bâtiments anciens historiques ou très vastes...) la création de Centres dramatiques (pour la formation), la décentralisation, l'aide au "théâtre ambulant", l'organisation de "théâtre radiophonique" avec créations et adaptation. C'est tout ceci qu'il faut garder en mémoire et faire vivre ou revivre.

L'œuvre de Jean Zay est en effet considérable:

- **Pour le Patrimoine :** les Musée de l'Homme (avec Paul Rivet), Musée d'Art moderne (Palais de Tokyo) réouvert récemment, Musée des Arts et Traditions populaires, Musée de la Marine, Musée des Travaux publics, Musée des Monuments français, Musée de l'Homme, Palais de la Découverte (Perrin), Musée de l'air dont la décoration est confiée à Robert et Sonia Delaunay, bibliobus...
- **Pour les Arts vivants: C'est la** Réunion des théâtres lyriques et nationaux, nationalisation de l'Opéra et de l'Opéra comique, décentralisation et création des théâtres d'Orange et de Vienne, subventions à la création théâtrale, à la "Comédie Française", avec la nomination d'Edouard Bourdet et de 4 metteurs en scène prestigieux: Baty, Copeau, Dullin, Jouvet. Les crédits sont votés par l'Assemblée Nationale avec la fin du Mécénat, et la proposition de statut d'orchestres . Sacha Guitry accepte de faire la 1ère de sa pièce "Quadrille" à Orléans.
- **C'est une politique de commande publique** qui fait appel tant à des créateurs confirmés (comme Raoul Dufy) qu'à des artistes "nouveaux": Kandinsky, Tanguy qui entrent dans les musées.
- **Ce sont les droits d'auteur et droits d'édition**, l'idée d'une "Caisse des lettres" pour venir en aide aux auteurs.

- Ce sont **les 10%** consacrés à œuvre artistique qui doivent figurer dans le budget des communes pour chaque investissement, réalisation.
- C'est l'Exposition universelle de 1937 à Chaillot
- C'est le 150 naire de la Révolution française
- **C'est le Cinéma** dont Orléans sera la capitale en 2019 pour vivre CANNES 1939, rêver le festival qui n'a pas eu lieu.
- **C'est la musique**: Jean Zay est en lien avec le groupe des six, les compositeurs Darius Milhaud, Georges Auric, Jacques Ibert, Francis Poulenc, Germaine Taillefer, Arthur Honneger. Il rédige lui même l'hommage à Ravel décédé en 1937
- On le voit, l'Etat intervient pour soutenir, réguler, encourager les initiatives, les talents, sans s'immiscer ou censurer. En s'appuyant sur des artistes et des associations "d'Education populaire" il s'agit de faire en sorte de promouvoir la "Vie culturelle", par des politiques tarifaires, volontaristes, des aides à la création, à l'investissement, à la protection des artistes...

Selon Olivier Loubes Jean Zay travaille pour que "**La démocratisation sociale se construit(se) par l'Etat culturel**". C'est ce que nous voulons poursuivre aujourd'hui. Ainsi, pour les professionnels de la culture, le **statut** doit remplacer le **contrat**, avec l'Etat arbitre, et non le seul "marché". C'est ce que Pascal Ory appelait déjà en 1994 la "**Popularisation**" de la culture. Ce qui fait de Jean Zay un pionnier et un modèle, malgré les échecs à légiférer pour nombre de ses projets, repris à la Libération, en oubliant celui qui les a pensés, initiés...C'est ce qui le rend toujours actuel. C'est ainsi que Jean Zay est toujours présent et que nous devons porter sa mémoire .